

Province de Québec  
M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 2 décembre 2024, à compter de 20h00, avec enregistrement audio.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée, Messieurs les conseillers Jean Beaubien, Georges Forcier, Éric Tessier, Pierre Provost et les conseillères Mesdames Mélanie Parenteau et Karine Descheneaux.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen n'est présent.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse, Marie Léveillée, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution 2024-12-132**

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Karine Descheneaux,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Séance ordinaire du 4 novembre 2024
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
  - 4.1 Transferts budgétaires 2024
  - 4.2 Comptes à payer
  - 4.3 Calendrier des séances ordinaires 2025
  - 4.4 Fermeture du bureau municipal - période des fêtes 2024
  - 4.5 Renouvellement SYGEM 2025
  - 4.6 Renouvellement Communications RCL 2025 – système d'alarme
  - 4.7 Séance extraordinaire budget 2025
  - 4.8 Soumission remplacement matériel informatique 2025
  - 4.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 226-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil
  - 4.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 227-2024 modifiant le règlement de gestion contractuelle
  - 4.11 Avis de motion règlement 228-2025 établissant le taux de taxe générale, des autres taxes et compensations pour l'exercice financier 2025
  - 4.12 Modernisation SYGEM – Aurora RH – Paie
  - 4.13 Soumission calibration des compteurs et vérification dispositif anti-refoulement 2025
  - 4.14 Renouvellement AC Territoire PG Solutions 2025
  - 4.15 Renouvellement 2025 Assurance combinée FQM
  - 4.16 Bouclage Saint-Henri et renouvellement des valves
- 5. TRAVAUX PUBLICS**

- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Priorités d'action SQ 2025
  - 6.2 Rapport du comité
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 8.1 Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Rapport du comité
  - 9.2 Remerciements
- 10. SUJETS DIVERS**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Séance ordinaire du 4 novembre 2024**

##### **Résolution 2024-12-133**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Mélanie Parenteau,  
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 Transferts budgétaires 2024**

##### **Résolution 2024-12-134**

Considérant que certaines enveloppes budgétaires démontrent une insuffisance et que des virements budgétaires doivent être effectués sur autorisation du conseil municipal ;

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Éric Tessier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'autoriser les transferts budgétaires suivants :

<i>N° poste</i>	<i>Description</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
02-130-00-250	COTISATIONS NORMES DU T	150.00 \$	0.00 \$
02-130-00-262	RQAP	140.00 \$	0.00 \$
02-130-00-310	FRAIS DE DEPLACEMENT - A	350.00 \$	0.00 \$
02-130-00-330	SYSTÈME ALARME	300.00 \$	0.00 \$
02-130-00-331	TELEPHONE - ADMINISTRATI	150.00 \$	0.00 \$
02-130-00-334	PHOTOCOPIEUR	250.00 \$	0.00 \$
02-130-00-413	COMPTABILITE ET VERIFICAT	4 600.00 \$	0.00 \$
02-130-00-454	FORMATION ET PERFECT. - A	0.00 \$	1 000.00 \$
02-220-00-951	QUOTE-PART (M.R.C. OU RE	0.00 \$	28 977.00 \$
02-320-00-140	REMUNERATION - VOIRIE	0.00 \$	8 000.00 \$
02-320-00-520	NIDS DE POULES	0.00 \$	1 000.00 \$
02-320-00-621	MARQUAGE DES LIGNES	0.00 \$	2 000.00 \$
02-320-00-631	ESSENCE ET HUILE DIESEL -	50.00 \$	0.00 \$
02-320-00-649	SIGNALISATION - TRAVAUX V	0.00 \$	1 000.00 \$
02-330-00-522	CONTRAT PELOUSE ÉDIFICE	3 465.00 \$	0.00 \$
02-340-00-521	CONTRAT D'ENTRETIEN ECL	961.00 \$	0.00 \$
02-412-00-683	ACHAT EAU	7 000.00 \$	0.00 \$
02-451-10-640	BAC	360.00 \$	0.00 \$
02-610-00-411	SERVICES PROFESSIONNELS	0.00 \$	3 551.00 \$
02-701-20-522	ENT. ET REP. - CENTRE COM	500.00 \$	0.00 \$
02-701-50-141	SALAIRE RÉGULIER -TERRAI	0.00 \$	7 000.00 \$
02-701-50-970	REMBOURSEMENT LOISIRS /	75.00 \$	0.00 \$
02-702-20-447	QUOTES-PART RIPS	28 976.00 \$	0.00 \$
02-990-10-891	INTERETS - EMPRUNT TEMP	5 201.00 \$	0.00 \$
		<b>52 528.00 \$</b>	<b>52 528.00 \$</b>

## **4.2 Comptes à payer**

### **Résolution 2024-12-135**

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu unanimement par les conseillers,

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 34 978,72 \$.

## **4.3 Calendrier des séances ordinaires 2025**

### **Résolution 2024-12-136**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant, le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Sur proposition de Georges Forcier,  
Et appuyée par Karine Descheneaux,  
Il est résolu, à l'unanimité,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Ces séances débiteront à 20h :

13 janvier	7 juillet
3 février	11 août
10 mars	8 septembre
7 avril	1er octobre
5 mai	10 novembre
2 juin	1er décembre

## **4.4 Fermeture du bureau municipal – période des fêtes 2024**

Avis est donné par Madame la mairesse que le bureau municipal sera fermé pour le congé des fêtes du 22 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

## **4.5 Renouvellement SYGEM 2025**

### **Résolution 2024-12-137**

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'autoriser le renouvellement du contrat de service du logiciel SYGEM au montant de 7 178,00 \$ plus taxes applicables pour l'année 2025.

## **4.6 Renouvellement Communications RCL 2025 – système d'alarme**

### **Résolution 2024-12-138**

Sur proposition de Pierre Provost,  
Appuyée par Éric Tessier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter l'offre de service de Communications RCL au montant de 150,00 \$ plus taxes applicables pour l'année 2025 pour le système d'alarme, soit le même prix que pour l'année 2024.

#### **4.7 Séances extraordinaires**

##### **Résolution 2024-12-139**

Il est proposé par Georges Forcier,  
Appuyé par Éric Tessier,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

De tenir une séance extraordinaire le 4 décembre 2024 à 17h, ainsi qu'une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19h.

#### **4.8 Soumission remplacement du matériel informatique 2025**

##### **Résolution 2024-12-140**

Il est proposé par Mélanie Parenteau,  
Appuyé par Pierre Provost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que le conseil municipal autorise l'achat de matériel informatique afin de remplacer le matériel désuet, et ce, pour un montant de 4 943,89 \$ toutes taxes incluses, tel qu'indiqué sur la soumission de FPS Informatique inc. du 15 novembre 2024.

#### **4.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 226-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil**

Monsieur Jean Beaubien donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement numéro 226-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

#### **4.10 Avis de motion et dépôt du règlement 227-2024 modifiant le règlement de gestion contractuelle**

Monsieur Éric Tessier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement numéro 227-2024 modifiant le règlement de gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

#### **4.11 Avis de motion règlement 228-2025 établissant le taux de taxe générale, des autres taxes et compensations pour l'exercice financier 2025**

Monsieur Georges Forcier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement numéro 228-2025 établissant le taux de taxe générale, des autres taxes et compensations pour l'exercice financier 2025.

#### **4.12 Modernisation SYGEM – Aurora RH - Paie**

##### **Résolution 2024-12-141**

Considérant la modernisation des suites financières du système comptable Sygem;

Considérant que cette migration est obligatoire pour la clientèle de PG Solutions;

Considérant que la première étape porte sur la gestion Paie/RH;

Considérant l'offre de services de PG Solutions au montant de 5 687,50 plus taxes;

Il est proposé par Éric Tessier,  
Appuyé par Jean Beaubien,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter l'offre de services de PG Solutions.

#### **4.13 Soumissions calibration des compteurs et vérification du dispositif anti-refoulement 2025**

##### **Résolution 2024-12-142**

Attendu que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella a l'obligation de faire calibrer les deux compteurs d'eau de son réseau d'aqueduc tous les ans;

Attendu que la Municipalité a procédé, par appel d'offres sur invitation, à la demande de soumissions;

Attendu que deux entreprises ont été invitées à soumissionner;

Attendu que deux soumissions ont été reçues et que les résultats sont les suivants :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT AVANT TAXES</b>
Compteurs d'eau du Québec	815,00 \$
Compteurs Lecomte	1 052,24 \$

En conséquence,

Il est proposé par Mélanie Parenteau,  
Appuyé par Pierre Provost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'octroyer le contrat pour la calibration des compteurs d'eau et vérification du dispositif anti-refoulement, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Compteurs d'eau du Québec, au montant de 815,00 \$ plus les taxes applicables.

#### **4.14 Renouvellement AC Territoire PG Solutions 2025**

##### **Résolution 2024-12-143**

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications de la gamme AC Territoire de PG Solutions;

Considérant que pour l'année 2025, les coûts de services d'entretien et de soutien nécessaires au maintien de la gamme AC Territoire seront de 525,44 \$ taxes incluses.

Sur proposition de Karine Descheneaux,  
Appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que le conseil municipal autorise le renouvellement auprès de PG Solutions Inc. Du contrat d'entretien et de soutien de la gamme AC Territoire pour l'année 2025, et d'en autoriser le paiement.

#### **4.15 Renouvellement assurance combinée FQM 2025**

##### **Résolution 2024-12-144**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

De renouveler le contrat d'assurance combinée de la FQM au montant de 13 045,12 \$ taxes incluses pour l'année 2025.

#### **4.16 Bouclage rang Saint-Henri et renouvellement des valves du réseau d'aqueduc**

##### **Résolution 2024-12-145**

Il est proposé par Georges Forcier,  
Appuyé par Jean Beaubien,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

De déposer une demande auprès du programme de la TECQ 2024-2028 pour le projet de bouclage du rang Saint-Henri et du renouvellement des valves du réseau d'aqueduc.

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **6.1 Priorités d'action SQ 2025**

##### **Résolution 2024-12-146**

Sur proposition de Pierre Provost,  
Appuyée par Karine Descheneaux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'identifier les priorités d'action 2025 pour la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, soit :

- Surveillance accrue de la vitesse dans le rang Saint-Antoine spécialement dans le périmètre urbain;
- Surveillance accrue de la vitesse dans le rang Saint-Antoine spécialement dans le périmètre urbain;
- Surveillance accrue de la vitesse dans le rang Saint-Antoine spécialement dans le périmètre urbain;

#### **6.2 Rapport du comité**

Résumé de la dernière séance de la régie d'incendie.

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

#### **8.1 Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

##### **Résolution 2024-12-147**

Considérant qu'en vertu de l'article 2.2 du règlement no 222-2023 constituant le comité consultatif mentionne que le comité peut comprendre des résidents de la municipalité et deux conseillers municipaux;

Considérant que ce comité a des pouvoirs d'étude et de recommandation en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction;

Considérant qu'en vertu de l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut constituer un comité consultatif d'urbanisme composé d'au moins un membre du conseil et du nombre de membres qu'il détermine et qui sont choisis parmi les résidents du territoire de la municipalité;

Considérant qu'il n'y avait plus de membres citoyens qui siégeaient sur le comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que la Municipalité a reçu des candidatures pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

De nommer Franck Thouvenin, France Desjardins et Michel Léveillé comme membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme ainsi que de nommer Éric Tessier et Georges Forcier comme membres conseillers du comité consultatif d'urbanisme.

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Rapport du comité**

Mme Karine Descheneaux fait un retour sur la fête de Noël des enfants qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre.

### **9.2 Remerciements**

Le conseil municipal et la directrice générale tiennent à remercier Mme Nathalie Marcoux pour son implication au cours des 25 dernières années dans le comité des loisirs, et tiennent à souligner son dévouement.

La fête de Noël des enfants du 1<sup>er</sup> décembre dernier était la dernière activité que Mme Marcoux organisait. Nous lui souhaitons un bon repos bien mérité.

## **10. SUJETS DIVERS**

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution 2024-12-148**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Jean Beaubien,  
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h13.

\_\_\_\_\_  
Marie Léveillé  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 décembre 2024. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2025.**